



15 janvier 1987

CONSEIL EXECUTIF

Soixante-dix-neuvième session

Point 7.1 de l'ordre du jour



GESTION DES RESSOURCES DE L'OMS

(Projet de résolution proposé par Sir John Reid)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné l'Introduction du Directeur général au projet de budget programme pour l'exercice financier 1988-1989, et en particulier son évaluation du budget programme de l'OMS pendant la période couverte par le septième programme général de travail et ses réflexions pour 1988-1989 et au-delà;

RECOMMANDE à la Quarantième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution ci-après :

La Quarantième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné l'Introduction du Directeur général au projet de budget programme pour l'exercice financier 1988-1989, et en particulier son évaluation du budget programme de l'OMS pendant la période couverte par le septième programme général de travail et ses réflexions pour 1988-1989 et au-delà, ainsi que les observations y relatives du Conseil exécutif;

1. PRIE les comités régionaux :

- 1) d'examiner ces documents et les observations y relatives de l'Assemblée de la Santé en vue de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le meilleur usage possible des ressources limitées de l'OMS, conformément à la lettre et à l'esprit de toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif;
- 2) de faire rapport sur les résultats de leurs délibérations au Conseil exécutif à sa quatre-vingt-unième session, en janvier 1988;

2. PRIE le Conseil exécutif :

- 1) d'examiner les mesures prises par les comités régionaux;
- 2) de faire rapport à ce sujet à la Quarante et Unième Assemblée mondiale de la Santé, en mai 1988.

= = =